

Dans la province, les recherches forestières se sont poursuivies dans les domaines suivants: sylviculture, milieu, amélioration des essences, reboisement, dendrométrie et mécanique forestière. On a réalisé des progrès dans l'étude des milieux pour le classement des terres boisées, maintenant une des entreprises entrant dans le cadre de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (ARDA). Vu l'heureux résultat obtenu par l'emploi de cartouches en plastique, d'un demi-pouce de diamètre, pour la production de jeunes brins aux fins de plantation, on a utilisé cette technique pour la plantation à grande échelle d'essences de pin, et l'on en étudie les possibilités pour l'épinette.

D'après les résultats des travaux ayant trait à l'amendement du sol forestier et au brûlage dirigé dans les peuplements de feuillus, il semble que l'emploi d'engrais chimiques pourrait bien être un moyen économique de raccourcir la durée de la révolution ou d'accroître le rendement dans les plantations ou en forêt, et que le brûlage dirigé pourrait bien favoriser la transformation de peuplements de feuillus de faible qualité en peuplements pouvant donner éventuellement un meilleur rendement. On a conçu et éprouvé avec succès un nouveau genre de semoir qui, installé à bord d'un hélicoptère, jette les semences d'arbres du haut des airs. Au terme d'essais où l'estimation du bois sur pied et le classement des billes ont tous deux servi au mesurage du volume des produits forestiers, la première méthode s'est révélée très avantageuse sous les rapports du coût et de l'exécution pratique. A la suite d'épreuves concernant la lubrification de pompes à incendie à grande vitesse, il a été avéré que l'emploi d'huiles à base de naphthène au lieu d'huiles à base de paraffine peut accroître sensiblement la durée utile du moteur. Les sociétés pétrolières sont en train de mettre au point des additifs qui, mélangés aux huiles à base de paraffine, produiraient un effet presque identique.

En 1964, trois cours de formation dans la lutte contre les incendies de forêt, d'une durée de quatre semaines chacun, ont eu lieu dans la province; 60 candidats ont suivi ces cours avec succès, ce qui porte à 167 le nombre d'instructeurs-pompiers ayant reçu une telle formation. Pour la première fois, on comptait parmi les élèves un certain nombre de personnes d'autres provinces et d'employés de l'industrie du bois. Au cours de l'année, quelque 500 Indiens ont reçu des cours de lutte contre les incendies, d'une durée variant de quatre à sept jours.

Les dix avions *Otter* du ministère sont maintenant dotés d'un nouveau réservoir de langage d'eau, d'une capacité de 200 gallons, qui est installé sous le fuselage. On est en voie de concevoir un réservoir de type analogue qui sera monté sur les avions *Beaver* du ministère.

Manitoba.—L'administration centrale des forêts du Manitoba compte deux Directions,—celle de l'Aménagement et celle de la Protection des forêts,—qui ont chacune un directeur et qui font partie du ministère des Mines et des Ressources naturelles. La province est divisée en huit régions, commises chacune à un surveillant régional qui relève des administrateurs de l'Aménagement et de la Protection des forêts.

La Direction de l'Aménagement coordonne les mesures administratives touchant l'expansion, l'amélioration et l'aménagement des forêts, l'abattage et l'inventaire des ressources forestières. On a aménagé deux pépinières en vue de fournir des plants pour reboiser les parties dénudées des terres de la Couronne et l'on a réservé divers terrains pour la régénération naturelle. On fournit des plants aux cultivateurs qui veulent doter leurs fermes de coupe-vent et de boisés, ainsi qu'aux producteurs commerciaux d'arbres de Noël. Le programme d'aménagement des forêts comprend des travaux d'éclaircissage, de nettoyage et de vaporisation de produits chimiques, en vue d'éliminer certaines essences en faveur des essences que l'on préfère. Le Manitoba inventorie annuellement entre 3,000 et 4,000 milles carrés de forêt et, se fondant sur ces travaux d'inventaire, il applique des plans d'exploitation qui prévoient des coupes annuelles réparties de manière à assurer un rendement soutenu.